



COMPTE-RENDU DE REUNION

CAP A REIMS METROPOLE

22 août 2016

Hôtel Ville de Reims - Petit salon Mars

PRESENTS

Présidence

Vincent VERSTRAETE Conseiller Communautaire Délégué

Représentants de la Collectivité

Véronique MARCHET Conseillère communautaire. Titulaire

Sylvie THOURAULT Vice-Présidente. Suppléante

Dominique MARCOUX Conseillère communautaire. Suppléante

Représentants des agents

Christophe AUBRY. Titulaire – UFICT CGT

Florence REGNIERE. Suppléante – UFICT CGT

Jean-Claude SERELLE. Titulaire

Sylviane SERELLE. Titulaire

Ségoène CASTET. Suppléante

François DROT. Suppléante

ORDRE DU JOUR

- **Avis sur demande de disponibilité**

AVIS SUR DEMANDE DE DISPONIBILITE

DALLER Bruno, contrôle de gestion-conseil à l'achat-organisation. Réintégration au sein de Reims Métropole à compter du 1^{er} juillet 2016 suite à détachement.

Demande de disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 (1 an).

Vote pour à l'unanimité.

UFICT • CR • CAP A



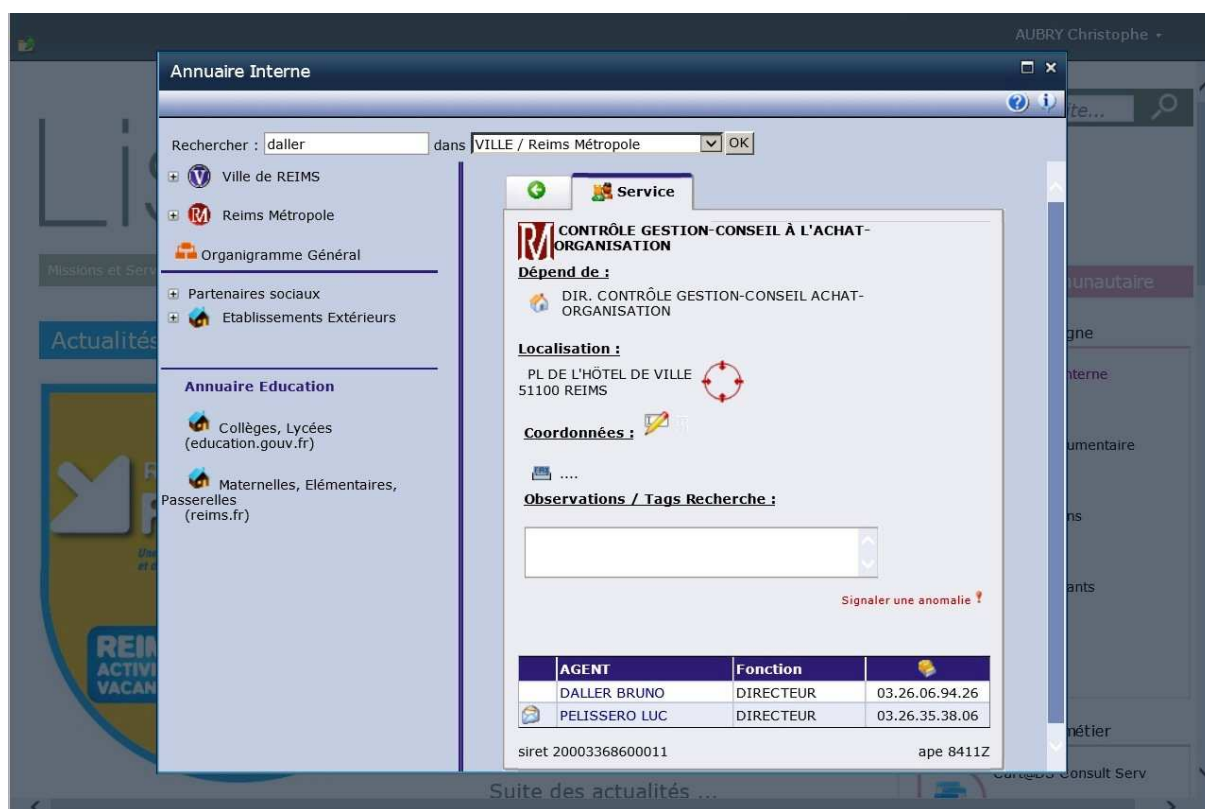


Hors compte-rendu, petit rappel de la situation de M. Bruno DALLER :

Sa situation a été évoquée lors de la CAP du 22 juin 2016; en détachement auprès du Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, M. DALLER a demandé sa réintégration au sein de Reims Métropole à compter du 1^{er} juillet 2016.

La question a été posée de savoir sur quel poste M. DALLER était réintégré et il nous a été répondu : sur un nouveau poste de chef de projet au contrôle de gestion (cf. notre compte-rendu du 28 juin dernier).

Après consultation de l'annuaire interne (capture d'écran ci-dessous) on peut constater que M. DALLER est Directeur du service contrôle de gestion-conseil à l'achat-organisation.



On constate également que cette Direction de 6 personnes a le grand privilège de compter dans ses rangs deux Directeurs. Cette situation devrait se normaliser à compter du 1^{er} septembre prochain (au moins pour une année) puisque M. DALLER sera en disponibilité pour convenances personnelles à cette date. A moins qu'il ne s'agisse d'une erreur de notre annuaire interne.

UFICT • CR • CAP A

